

ASC : premières avancées vers notre programme complet !



Août 2025 – IL – DO Ile de France

Après plusieurs mois de blocages, une première avancée a enfin été obtenue pour vos Activités Sociales et Culturelles (ASC). Le 16 juillet dernier, les représentants du CSE de la DO Île-de-France ont voté à la majorité une série de prestations proposées afin de relancer les ASC dès la fin du mois de juillet.

Il s'agit là d'un premier résultat concret après de longues négociations menées en intersyndicale, permettant de débloquer une partie des budgets au bénéfice de tous.

Les prestations votées pour 2025

Vos Prestations	Montant voté	Mise en œuvre
Reliquat budget ASC 2024 (compte individuel)	170 €	Dès le 28/07/2025
Billetterie (dont 36€ déjà créditées)	76 €	Dès le 28/07/2025
Aide à la rentrée scolaire (études supérieures)	130 €	Août 2025
Cadeau Noël - Adultes	70 €	Décembre 2025
Cadeau Noël - Enfants (jusqu'à 18 ans)	70 €	Décembre 2025

La position de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC se félicite de cette première étape qui permet à nouveau aux salariés de bénéficier concrètement des ASC. Toutefois, ces mesures ne représentent qu'une partie du programme défendu par la CFE-CGC.

D'autres avancées sont encore nécessaires pour que chaque salarié puisse accéder à l'ensemble des droits et prestations prévus dans notre projet.

Nous poursuivons notre engagement pour :

- ♦ **Réduire les frais de gestion** du CSE afin d'allouer davantage de budget aux ASC
- ♦ **Garantir la subvention de restauration complète**, soit 1400 € / an / salarié
- ♦ **Mettre en œuvre l'ensemble du programme CFE-CGC Orange**, pour des prestations plus justes, plus larges et plus équitables

Pour y parvenir, nous aurons besoin **du soutien de toutes et tous**. Chaque voix compte pour permettre à notre organisation de mener à terme les réformes indispensables à la reconnaissance de vos droits.

Choisissez des représentants qui agissent concrètement pour améliorer votre quotidien.

La CFE-CGC Orange reste fidèle à ses valeurs de responsabilité, d'écoute et d'efficacité.

Bénéficiez dès à présent de votre enveloppe ASC et engageons-nous pour aller encore plus loin !

Olivier DESSENNE - Trésorier CSE DO IDF - 06 31 52 28 99
Houda HAMOUTI - Trésorière Adjointe CSE DO IDF - 06 71 30 28 99

Cyril CORDIER - Secrétaire Adjoint CSE DO IDF - 06 81 71 39 10
Frédéric VAN DE CATSIJE - Commission ASC - 06 43 85 70 89

